

THÉMA

Reden Solar adopte le financement durable pour une activité intrinsèquement verte

Profitant de l'engouement actuellement pour les énergies renouvelables, le spécialiste de l'électricité photovoltaïque Reden Solar se tourne depuis 2019 directement vers les investisseurs, particuliers et privés.

[Lire plus tard](#)[Finance Verte](#)[Partager](#)[Commenter](#)

Publié le 13 nov. 2020 à 09:00

La transition énergétique ? Elle est au coeur du modèle du groupe **Reden Solar, un spécialiste de l'électricité photovoltaïque** fondé en 2008 et qui compte aujourd'hui une centaine de salariés dans 7 pays, exploitant près de 600 centrales solaires en opération. « *Nous sommes quelque peu atypiques dans le paysage car nous sommes l'un des rares acteurs qui aient intégré toute la chaîne de valeur de l'activité photovoltaïque, depuis le développement des projets jusqu'à l'exploitation et la maintenance des sites, en passant par la fabrication des modules, la conception et la construction des centrales...* », explique Yannick Villeneuve, directeur des financements et de la trésorerie du groupe.

Pendant une décennie, le groupe s'est financé de façon « classique » auprès des banques, en faisant appel aux financements de projets : ils représenteront fin 2020 près de **1 milliard d'euros de dette consolidée** à son bilan, plus de **400 millions d'euros ayant été ainsi levés** sur la seule année 2020.

Mais, en 2019, Reden Solar a choisi de **se tourner également vers le marché, en s'adressant directement aux investisseurs**. « Il y a actuellement une réelle appétence pour les investissements dans les énergies renouvelables. C'est logique : l'analyse des modèles économiques montre que c'est l'un des rares secteurs qui offrent une bonne visibilité sur le long terme, une récurrence des résultats et un couple rendements/risques intéressant... La crise du coronavirus a d'ailleurs mis en évidence la résilience de notre modèle : nous n'avons pas de problème de chiffre d'affaires ni de défaillance de clients à craindre. Peu de secteurs peuvent aujourd'hui se targuer d'une telle solidité », souligne le responsable financier.

Financements participatifs

Le groupe s'est d'abord tourné vers les financements participatifs, à travers des levées de fonds en crowdfunding, c'est-à-dire auprès du grand public. « Nous avons souhaité associer les citoyens à nos projets et leur faire partager la valeur générée par nos opérations... C'est aussi un moyen de les impliquer dans la transition énergétique et de faciliter l'acceptation des projets », indique le responsable.

Les levées de fonds - en moyenne de 250.000 à 300.000 euros - ont été proposées via des plateformes spécialisées dans les installations d'énergie renouvelable (**Lendosphère** et Enerfip). Et elles ont trouvé leur public : l'une des collectes, menée en mars dernier, a permis de lever **600.000 euros en dix jours** et, au total, Reden Solar a obtenu depuis 2019 **2 millions d'euros auprès de collectivités locales** ou de particuliers désireux financer la transition énergétique. Il prévoit d'en lever tout **autant sur la seule année 2021**.

Considérées comme des quasi-fonds propres, ces sommes représentent en général **40 % du financement en fonds propres** que Reden Solar consacre à chaque projet. L'effet de levier est ensuite utilisé pour financer, via de la dette bancaire, 90 % des investissements nécessaires. « Pour un projet valorisé 100, nous apportons directement 6 en capital, levons 4 via une opération de collecte en crowdfunding, et 90 sont apportés par les banques, via des financements de projets », résume Yannick Villeneuve.

En décembre 2019, le groupe s'est également tourné vers les investisseurs du **marché des EuroPP**, pour une opération d'une autre ampleur : **45 millions d'euros** ont été levés en financement corporate, pour accompagner le développement du groupe, notamment à l'international. Une transaction qui s'est inscrite dans un Green Finance Framework. « Au-delà de notre métier, qui relève clairement d'une activité verte, nous avons pris des engagements environnementaux et sociaux, en lien avec notre politique RSE : nous avons une vraie démarche responsable sur l'impact de notre activité », explique Yannick Villeneuve.

A la clé de la qualification de green obtenue en second opinion de l'agence de notation extra-financière Vigeo ? « De nouveaux investisseurs mais aussi une bonification du taux, vraisemblablement de l'ordre de 10 à 15 points de base... », estime le responsable des financements du groupe.

Cécile Desjardins